

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Année Champêtre

Partie qui traite de ce qu'il convient de faire chaque mois dans le potager

Ardène, Jean-Paul de Rome

Florence, 1769

Explication des Planches

[urn:nbn:de:bsz:31-333480](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-333480)



EXPLICATION

DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIERE.

Figure 1. Potager coupé par des allées bordées de plate-bandes qui sont garnies d'arbres-nains ou buissons, un jet d'eau au milieu.

Plan-
che I.

Figure 2. Bosquet où se trouvent un boulingrin au centre, & un cabinet à chaque piece avec des sieges.

Figure 3. Parterre de gazon orné de quelque broderie en buis avec une plate-bande tout autour pour des fleurs.

Figure 4. Batardiere.

Au deux côtés du principal corps de logis sont deux berceaux.

Les points autour des murs de clôture y sont mis, pour marquer la place des espaliers.

En face du bâtiment, au bout de l'allée du milieu est une piece d'eau, ainsi qu'on en voit vers les deux bouts des berceaux.

P L A N C H E I I.

Figure 1. Couche toute dressée en état; on la suppose de la longueur convenable au Jardinier, & de la longueur & hauteur demandées dans le Chapitre sixieme; elle est faite avec du fumier, comme il est dit à ce Chapitre. Ce que celle-ci a de particulier, c'est qu'elle est portée par des chevalets, tels qu'ils sont représentés en la *Figure 2.* on en place dans la couche, autant qu'il lui en faut. *A* est une planche mise au haut de la couche; elle est portée sur les chevalets qu'on laisse à ce dessein déborder, autant qu'il le faut, pour la soutenir; afin qu'elle soit plus solide, on l'ariête contre d'autres planches posées de même, autour de la couche: l'effet de toutes ensemble est de contenir le terreau supérieur, pour que les arroséments ne l'entraînent pas, & qu'il soit en valeur jusques aux planches de tous les côtés; ces planches ainsi disposées, servent encore à soutenir, sans lésion de ce que contient la couche, quelque couverture qu'on veuille y mettre; c'est dans cette vue, & pour cet effet, que ces planches doivent s'élever quelques pouces au dessus du niveau de la couche.

EXPLIC

Figure

doit être

leur longu

être pareille

de sorte cep

peu de cha

isolée; ou

est adossée

tenir les p

leur haute

les deux ti

de hauteur

de procure

sur, de ré

fois qu'il

sans gêner

riquer u

parties

suivant

ner des

le terre

réchand

leur, il

au bord

tandis q

que peu

Pour

attend d

des côtes

des cheva

veu fumie

bec: on ne

EXPLIC. DES PLANCHES. 399

Figure 2. Chevalets dont la forme doit être telle qu'on en donne la figure; leur longueur depuis *a* jusqu'à *b* doit être pareille à la largeur de la couche, de sorte cependant qu'ils débordent un peu de chaque côté, si la couche est isolée; ou d'un côté seulement, si elle est adossée contre un mur, afin de soutenir les planches ainsi qu'il a été dit; leur hauteur de *a* jusqu'à *c* doit avoir les deux tiers du total que la couche a de hauteur. L'utilité de ce chevallet est de procurer un moyen aussi facile que sûr, de réchauffer la couche toutes les fois qu'il le faut, sans dérangement, sans gêner les environs, & de communiquer une chaleur égale à toutes les parties de la couche; au lieu qu'en suivant l'usage ordinaire qui fait donner des réchauds par dehors, on occupe le terrain désagréablement; & si ces réchauds ont un certain degré de chaleur, il arrive que les plantes situées au bord de la couche, en sont brûlées, tandis que celles du milieu n'en sont que peu échauffées.

Pour se procurer le bon effet qu'on attend des chevalets, on tire par un des côtés le fumier que contient chacun des chevalets, & on substitue du nouveau fumier à la place de celui qu'on ôte: on ne fait ce changement de fumier

Plan-
che II.

que dans quelques-uns des chevalets, ou dans tous, si l'on veut, alternativement, ou tout de suite, selon qu'il paroît nécessaire. Il semble que l'inspection des figures explique assez ce qu'on pourroit encore dire.

Figure 3. Verriere d'une seule piece ou de plusieurs, suivant la longueur de la couche; elle doit avoir une largeur égale, afin de porter sur les planches qui l'entourent; on couvre la couche avec cette verriere, quand on veut faire jouir les plantes des faveurs du soleil, & les garantir en même temps du soufflé des vents qui pourroient les refroidir.

Figure 4. Est une espece de caisse qui sert à couvrir la couche; on en a une ou plusieurs pour cet effet; elle doit avoir aussi la même largeur que la couche, & une longueur proportionnée qu'on n'a pas eu de voir lui donner dans la planche où l'on n'a cherché qu'à en tracer la figure.

Figure 5. Claie ou Couverture qu'on peut mettre sur la verriere, pour la garantir dans les mauvais temps, & la conserver contre les orages; on peut encore en couvrir la couche même, ce qui la fait supposer d'une grandeur convenable; l'on ne cherche, en la représentant ici, qu'à se faire entendre.

EXPL
Figure
représent
différem
est de pro
particulier.

Façon de
représent

COMME
a des temp
de la Bara
de motte q
leur trans
qui n'est p
naire; on
service de
secours
L'Acad
donné m
que le M
ginée: m
fort cher,
nous lui pr
dont il es
celle qu'a
alloté du
a donné le
culture établ
après s'en

* Année 172

EXPLIC. DES PLANCHES. 401

Figure 6. Sous ce même chiffre sont représentées trois especes de Cloches différemment fabriquées, dont l'usage est de protéger quelques plantes en particulier.

Plan-
che II.

Façon de se servir de la Machine représentée dans la Planche III.

COMME il est avantageux, lorsqu'on a des remplacements à faire, de tirer de la Batardiere les arbres avec le plus de motte qu'il est possible, pour rendre leur transmigration moins dure, ce qui n'est pas aisé dans le procédé ordinaire; on a cru que ce seroit rendre service de proposer un moyen par le secours duquel la chose devint faisable.

Plan-
che III.

L'Académie des Sciences nous a donné une Machine pour cet usage*, que le Marquis de Coënj'an avoit imaginée: mais, outre qu'elle coûteroit fort cher, elle est un peu trop composée; nous lui préférons, ainsi qu'à une autre dont il est parlé au même endroit, celle qu'a inventé Mr. de Kergarion, associé du Bureau de Tréguier, dont il a donné le dessein à la Société d'Agriculture établie par les Etats de Bretagne, après s'en être lui-même servi pour

* Année 1724. pag. 111. & suiv. Tom. 4.

transplanter près d'un millier d'arbres de quarante-cinq pieds de hauteur, sans qu'il en ait péri un seul; c'est d'après les Observations de cette Société qu'on donne le dessein de cette Machine, & les explications suivantes *.

Cette Machine considérée en général, est composée de deux chevres affrontées, assemblées par le haut, à un poinçon, & par le bas, à deux racinaux qui portent un plancher mobile, d'un treuil appliqué aux bras d'une des chevres, d'un avant-train, d'un arriere-train & de deux poulies mouillées.

Pour mieux entendre le rapport & l'assemblage de ces pieces, il paroît nécessaire de les considérer séparément.

Les racinaux qui servent d'empatement aux bras des chevres affrontées, ont sept pieds de longueur, sur cinq pouces de grosseur; ils doivent être percés à leur bout, pour recevoir chacun un boulon de fer, destiné à les assujettir sur l'essieu de derriere; ils sont réunis du coté de l'avant-train, par une traverse qui a trois pieds & demi de longueur, non compris les tenons, &

* Corps d'Observations de la Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, établie par les Etats de Bretagne. *A Rennes, chez Jacques Vatar, 1760, Volume pour les années 1757, & 1758, pag. 186.*

EXPLIC
cinq pouces
de grosseur,
doit être dans
traverse porte
son milieu, &
cheville ouvre
cette cheville
ait cinq pou
cette piece d
point jusqu'à
une courbe i
est nécessaire
portant, po
point sur l'
ment soit mo
train tourne
sur l'essieu
Les qu
deux che
guent, &
grosseur;
& mortair
à cinq pied
par le hau
tenons &
deux pied
pouces de g
blages sont
qui embrasse
à leur extré
dans la parti
une corde d

EXPLIC. DES PLANCHES. 403

cinq pouces six lignes, sur cinq pouces de grosseur; la plus forte dimension doit être dans son sens vertical; cette traverse porte sur l'essieu de devant par son milieu, & y est assujettie par une cheville ouvriere; la partie qu'occupe cette cheville, est la seule où la traverse ait cinq pouces six lignes d'épaisseur; cette piece doit être délardée depuis ce point jusqu'aux racinaux, en formant une courbe insensible; cette précaution est nécessaire, afin que la traverse ne portant, pour ainsi dire, qu'en un seul point sur l'essieu de devant, le frottement soit moins sensible, lorsque l'avant-train tourne, que si la traverse portoit sur l'essieu, dans toute sa longueur.

Les quatre bras qui composent les deux chevres, ont douze pieds de longueur, & trois pouces sur quatre de grosseur; ils sont assemblés à tenons & mortaises sur les deux racinaux, à cinq pieds de distance l'un de l'autre; par le haut ils sont assemblés aussi à tenons & mortaises, à un poinçon de deux pieds de longueur, & de quatre pouces de grosseur; ces derniers assemblages sont fortifiés par un lien de fer qui embrasse les quatre bras des chevres à leur extrémité; ce poinçon est percé dans sa partie supérieure, pour recevoir une corde destinée à lier l'arbre à une

Plan-
che III.

Plan-
che II.

certaine hauteur, afin d'empêcher que sa tête ne l'emporte, tandis qu'on l'enleve.

Les deux bras de la chevre du côté de l'avant-train, portent un treuil élevé de deux pieds au dessus des racinaux; les tourillons de ce treuil roulent dans des anneaux de fer fixés par des collets aussi de fer, cloués sur les bras de la chevre.

Un cordage qu'on roule sur le treuil, répond à deux mouffles, l'une supérieure, qui porte trois poulies, dont celle du milieu a un plus grand diamètre, & reçoit la corde du treuil; l'autre inférieure, qui ne porte que deux poulies.

Tout cet appareil est élevé sur les deux essieux des roues; il est arrêté à celui de devant par la cheville ouvrière, & fixé à celui de derrière par les deux boulons de fer qui traversent, & l'extrémité postérieure des racinaux, & l'essieu même, en passant par des trous correspondants.

L'essieu de devant a cinq pieds six pouces de longueur, sans compter la partie qui traverse les moyeux des roues; il est plus long que celui de derrière, afin de donner du jeu aux roues, lorsqu'on passe par des chemins tortueux; l'essieu de derrière a quatre pieds six

EXPLIC.

pouces de long

la partie qu'on

Les roues ont

de diamètre to

Un brancard

de devant.

Pour faire

il est nécessai

de quatre pi

gueur, de di

deux pouce

entaillées p

pouce; ces

un planche

deux racina

deux racina

Lorsqu'on

on comme

tout auto

assez larg

sage aux

conservé e

cubes.

Des que

que le fon

sont appla

ne, & on

l'essieu de

fait aisém

l'a dit, les

essieu, que

placés à l

hommes e

EXPLIC. DES PLANCHES. 405

pouces de longueur aussi, sans compter la partie qu'occupent les moyeux.

Plan-
che III.

Les roues ont deux pieds huit pouces de diametre total.

Un brancard est assemblé à l'essieu de devant.

Pour faire usage de cette Machine, il est nécessaire d'avoir quatre planches de quatre pieds quatre pouces de longueur, de dix pouces de largeur, de deux pouces six lignes d'épaisseur, entaillées par leur bout d'un demi-pouce; ces quatre planches forment un plancher mobile qui porte sur les deux racinaux.

Lorsqu'on veut transplanter un arbre, on commence par en dégarnir le pied tout autour, en faisant une tranchée assez large, pour laisser un libre passage aux roues de derriere, on lui conserve une motte d'environ trois pieds cubes.

Dès que la motte est bien dégagée, & que le fond & l'entrée de la tranchée sont aplanis, on en approche la Machine, & on l'y fait entrer, après avoir ôté l'essieu de derriere; cette opération se fait aisément, parce que, comme on l'a dit, les racinaux ne sont fixés à cet essieu, que par deux boulons de fer, placés à leur extrémité; ainsi deux hommes en soulevant ces racinaux,

Plan-
che III. dégagent la partie des boulons qui
traverse l'effieu.

Après avoir été l'effieu, on fait reculer la Machine jusqu'à ce que le corps de l'arbre touche au poinçon qui réunit les deux chevres; alors on l'ouleve les racinaux pour remettre l'effieu de derrière, & on le fixe avec les deux boulons de fer; on lie l'arbre par en-haut avec la corde qui passe à la partie supérieure du poinçon; & par en-bas, le plus près des racines qu'il est possible, avec une corde attachée à la moufle inférieure.

Dans cet état, on coupe avec une beche les racines & la terre du dessous de l'arbre, s'il est dans une terre forte & tenace, comme les terres argilleuses: cette opération se fait sans éboulement; mais, s'il est dans une terre légère ou sablonneuse, il faut ferrer la motte avec une toile forte, pour l'empêcher de s'ébouler.

Dès que l'arbre est entièrement détaché, on l'éleve par le moyen du treuil, jusqu'à ce que le dessous de sa motte surpasse de quelques pouces les racinaux; tandis qu'il est suspendu, on passe par dessous les quatre planches qui forment le plancher mobile, après quoi on lâche doucement le treuil, jusqu'à ce que l'arbre soit posé sur ce plancher.

Exp
Com
surven
bles de fa
qui vivent
de derrier
l'effieu av
faire faire
boulons,
des clave
gainu pré
côté il faut
aux bou
difficulté
& que
peuvent
en chem
en péril.
Quar
Vendro
dirige l
ponde p
qu'on a
fait agir le
quelques p
jeu, pour
mobile sur
ensuite dou
qui lie l'ar
qu'il soit de
tache la cor
& celle qui
on ôte l'effie

EXPLIC. DES PLANCHES. 407

Comme dans le transport, il peut survenir quelques trémoussements capables de faire sauter les boulons de fer qui fixent les deux racinaux à l'essieu de derriere, on doit lier les racinaux à l'essieu avec une corde; on peut même faire faire une œil à l'extrémité des boulons, & les fixer sous l'essieu avec des clavettes de fer: mais Mr. de *Kergarion* préfere les cordes, parce que d'un côté il faudroit donner plus de longueur aux boulons, ce qui augmenteroit la difficulté d'ôter & de remettre l'essieu, & que d'un autre côté les clavettes peuvent être oubliées, ou se détacher en chemin, ce qui mettroit la Machine en péril.

Quand l'arbre est transporté dans l'endroit où on veut le planter, on dirige la machine, de façon qu'il réponde perpendiculairement à la fosse qu'on a creusée pour le recevoir; on fait agir le treuil, pour le soulever de quelques pouces, afin d'avoir assez de jeu, pour pouvoir ôter le plancher mobile sur lequel il est appuyé; on lâche ensuite doucement le treuil & la corde qui lie l'arbre par en-haut, jusqu'à ce qu'il soit descendu dans la fosse; on détache la corde qui le lie près des racines, & celle qui le contient près de sa tête; on ôte l'essieu de derriere, pour pouvoir

Plan-
che III.

retirer la Machine, après quoi il ne reste qu'à remplir la fosse: il est essentiel de garnir sur le champ le pied de l'arbre de dix-huit ou vingt pouces de terre au dessus du sol, & de la bien presser; lorsque cette attention a été négligée, la plupart des arbres ont été renversés par les vents.

Explication des Figures.

Figure 1. a Les deux racinaux qui servent de base avec leur traverse du côté de l'avant-train.

b Cheville ouvriere qui assujettit la traverse à l'essieu de devant.

c Mortaises destinées à recevoir les bras des chevres.

d Boulons qui assujettissent les racinaux sur l'essieu de derriere.

Figure 2. a Planches dont on forme le plancher mobile.

b Entaille pour assujettir les planches sur les racinaux.

Figure 3. a Les bras des chevres.

b Poinçon auquel sont assemblés les bras des chevres par en-haut.

b Lien de fer qui affermit l'assemblage des bras au poinçon.

d Corde servant à lier l'arbre par le

ETRE.

es quoi il ne
à en essentiel
ment de l'arbre
es de terre
bien presser;
été négligée,
été renouvelés

Figures.

racinaux qui
traverse du

assujettit la
avant.
reçoit les

ent les raci-
nières.

ent on forme

ir les planches

des chevres.

assemblés les
n-haut.

ent l'assem-
son.

et l'arbre par
le

EXPLIC.

le haut,

fanteur

r Treuil ad

chevre ant

f Moufle

g Moufle

Figure 4

montée &

Figure 5

on a pla

P

LES diffi

greffer, en

naites, m'en

n'ont paru

moins tang

greffe. L

fendre des

la peine à

peut, qu'es

des secouffe

le ciseau d

Figure 1.

doit être bo

être un tiers

présenté à l

tout le dia

l'écorce des

l'on veut, c

étendue; s

qu'elle est

Tome I

le haut, pour empêcher que la pesanteur de sa tête ne l'emporte.

Plan-
che III.

e Treuil adapté aux deux bras de la chevre antérieure.

f Moufle à deux poulies.

g Moufle à trois poulies.

Figure 4. a La Machine entière, montée & chargée de l'arbre.

Figure 5. Mannequin dans lequel on a planté & élevé un arbre.

PLANCHE IV.

Plan-
che IV.

LES difficultés que l'on trouve pour greffer, en se servant des outils ordinaires, m'en ont fait imaginer deux qui m'ont paru plus aisés dans l'usage, & moins fatigants pour les sujets qu'on greffe. Le couteau dont on se sert à fendre des sujets un peu forts, donne de la peine à retirer ensuite, & on ne le peut, qu'en faisant éprouver à l'arbre des secousses nuisibles; je lui substitue le ciseau du N^o. I.

Figure 1. Le tranchant de cet outil doit être bon pour couper net; il peut être un tiers plus large, qu'il n'est représenté à la planche, pour embrasser tout le diamètre, & ne pas faire déchirer l'écorce des deux côtés; on peut, si l'on veut, en avoir deux de différente étendue; sa longueur doit être telle, qu'elle est ici marquée, ainsi que la

Tome I

S

coudure en 4 : quand la fente est faite suffisamment, on ne fait que donner de bas en haut & directement un coup de marteau à la coudure avec quoi l'outil fort sans ébranlement préjudiciable.

Figure. 2. A la place de cet outil qu'on a retiré, l'on infere au milieu du sujet le *double coin* de la figure 2. pour dilater la fente, on se sert de l'un ou de l'autre bout de ce coin, suivant le diamètre du sauvageon; on l'y enfonce autant qu'il le faut, pour placer aisément les greffes; & si l'on veut les introduire avec plus de facilité, on n'a qu'à incliner un peu l'outil, ce qui fait ouvrir la fente, & quand la greffe ou les greffes sont en place, on retire le coin avec un coup de marteau qu'on donne toujours directement à la coudure.

Je n'ose dire, il est pourtant vrai, que ce double coin, je l'ai imaginé, avant que d'avoir lu *la Quintinie* qui a donné le dessein de la figure 3. & le livre des Srs. *de la Rivière & du Moulin*: ces figures ont toutes deux leurs défauts.

Je n'attribue qu'au Dessinateur de la figure 3. d'avoir représenté les biseaux *a*, trop brusques pour pouvoir s'insinuer sans rebondir. Dans la figure 13. les deux pointes marquées aussi par lettre *a* n'ont pas le même défaut, c'est-à-dire,

Exp
la dif
ont cer
le Livre
ses poin
longueu
seur; ce
le sujet
longue
d'ailleu
repréle
longue
comme
de la fi
à déci
Je c
cherch
Planch
repréle
n'a en
mais c
difficu
ont d
Fig
expli
railo
ainsi
Fig
coute
pour
de si
vend
je le

EXPLIC. DES PLANCHES. 411

la difficulté de s'insinuer, mais elles ont celui d'être trop courtes; car dans le Livre d'où cette figure a été tirée, ses pointes n'ont que cinq lignes de longueur, & elles en ont deux d'épaisseur; ce qui les rend capables d'éclater le sujet, & de rendre ainsi la fente plus longue & plus grande qu'il ne faut; d'ailleurs la figure en total, qui est représentée de plus de six pouces de longueur, paroît d'une forme moins commode par ses contours, que celui de la figure 2. C'est au Jardinier enteur à décider.

Plan-
che IV.

Je comprends fort bien que l'on ne cherche pas toujours à donner dans les Planches la juste mesure de ce qu'elles représentent, & que souvent même on n'a en vue que d'en donner une idée: mais c'est sur cette idée que tombent les difficultés auxquelles les figures 3 & 13 ont donné lieu.

Figure 4. Grande Scie dont on a expliqué dans le Chapitre XIV les raisons pour lesquelles ses dents sont ainsi inclinées vers le manche.

Figure 5. Greffoir ou Entoir, petit couteau dont je me suis toujours servi pour greffer. Aimant sur toutes choses, de simplifier les opérations, pour les rendre plus faciles & plus pratiquables, je le propose à ceux qui en voudront de

S ij

Plan-
che IV.

semblables; son manche est d'ivoire, arrondi par le bout qui est plat & mince à l'extrémité, de l'épaisseur d'une piece de deux sous. Ce manche est plus long que la lame; il sert très-bien, lorsqu'il s'agit de détacher l'écorce d'avec le bois sur les arbres qu'on greffe, & il aide à insérer les écussons, sans les froisser ni rompre. Voyez dans le Chapitre XII l'article *des Greffes en écusson*. Cette forme de couteau m'a paru plus commode, que celle dont la *Quintinie* donne la figure, Tom. 2. pag. 260. c'est ce qui me l'a fait proposer.

Figure 6. Espece de coin qui doit être fait de bois dur, tel que buis ou bruyere, ou d'ivoire; il est représenté dans sa longueur. Lorsqu'on greffe en couronne, l'on s'en sert pour insinuer entre l'écorce & le bois, & y frayer la route du rameau ou greffe. Voyez dans le Chap. XII, l'*Art de Greffer en couronne*.

Figure 7 & 11. Greffes ou rameaux préparés, tout prêts d'être employés en couronne; ils sont représentés, pour être vus de différents côtés, & ils sont à-peu-près de la longueur qu'on les emploie.

Figure 8 & 10. Deux Ecussons vus sous différents aspects, & tels qu'on les pose sur l'arbre à greffer. Voyez la *Maniere de Greffer en écusson*.

EXPLIC. DES PLANCHES 413

Figure 9. Greffe prête à employer, quand on greffe en fente; elle est représentée à-peu-près de la manière qu'elle doit être.

Plan-
che IV.

Figure 12. Tuyau ou Canon, tel qu'on doit le tirer, lorsqu'on doit greffer en flûte. Le Chap. XII expliquera mieux, & au long l'usage qu'on doit faire, des pièces représentées dans la Planche.

PLANCHE V.

Figure 1. Serpette dans toutes ses dimensions au juste, & telle qu'on la trouve dans la *Quintinie*: sa forme est meilleure que celle de la plupart de celles qu'on achète; je l'ai en effet trouvée préférable, & je m'en sers, & la conseille.

Plan-
che V.

Figure 2 & 3. Petites Serpettes pour porter sur soi, à-peu-près semblables à la grande.

Figure 4 & 5. Petites Scies qu'on peut également porter dans la poche, pendant la saison du travail.

Figure 6. Petite Hache qui peut servir au besoin, au défaut de la serpe, représentée dans une des Planches du Potager.

